

Entretien du 15 mars 2017

Avec – Sandrine Andrieux, chargé de communication à l'association FERUS

Mené par Noémie GONTIER et Anrifati SOIBRI ALI

Tout d'abord, quel est votre travail au sein de l'association ?

Je suis chargée de communication, je m'occupe de tout ce qui est contact avec les journalistes, les réseaux sociaux et de la revue trimestrielle de l'association et qui s'appelle « La Gazette des Grands Prédateurs»

Que contient cette revue ?

Nous parlons de l'actualité, de l'ours, du lynx, du loup, des articles de fond, des récits d'observation. Tout ce qui est en lien avec les grands prédateurs.

Quelle est la mission de l'association ?

La conservation des trois grands prédateurs en France. Nous sommes en relation avec d'autres pays européens, d'autres structures en Europe.

Depuis quand existe cette association ?

Depuis 2003. Nous sommes la fusion de deux associations qui s'occupaient, l'une de loup et l'autre de l'ours, qui existaient depuis les années 80.

A quelle échelle l'association intervient-elle ?

Nous sommes une association nationale avec les antennes locales et régionales.

Dans le cadre de vos interventions, vous arrivent-ils de rencontrer d'autres acteurs, des élus des éleveurs.. ?

Oui bien sûr nous sommes reçus chez les ministres, jusqu'aux hautes marches de l'état. Cela est autant au niveau régional qu'au ministère. Nous rencontrons des éleveurs, nous travaillons avec des chasseurs. Nous travaillons avec tous les acteurs.

Des réunions se font-elles régulièrement?

Au sein de l'association nous avons les conseils d'administration. Puis il y a des réunions plus spécifiques selon les programmes de l'association. Oui c'est régulier. Il y a aussi des réunions avec d'autres associations, les DREAL, l'administration, le ministère tous les mois.

Quand vous rencontrez ces autres acteurs au sein de ces réunions, y a-t-il des accords et des désaccords? Quels sont-ils?

Oui notamment avec le ministère puis qu'avant il existait un groupe national loup auquel nous ne participons plus car ne nous sommes plus d'accord avec les décisions qui s'y prennent, notamment sur les tirs de loups, donc nous avons claqué la porte. Certaines réunions ont uniquement pour but de vouloir tuer les loups et de définir les modalités, donc là nous ne participons plus. Nous participons uniquement aux réunions avec le ministère qui ont lieu la protection des troupeaux par exemple.

Depuis quand le débat est ainsi bloqué avec eux ?

Cela fait bien 4 ou 5 ans que nous ne participons plus au groupe national loup. Ceux qui viennent à ces réunions n'ont pas de décisions, ils peuvent juste donner leurs opinions. Nous ne voulions plus servir de caution. Au début il faisait comme ça en disant «regardez nous avons décidé ça et les associations étaient là » donc c'est pour ça que nous sommes partis.

Il a été récemment annoncé que l'Italie allait mettre en place un système de quotas comme en France.

Apparemment c'est annulé. Nous attendons la confirmation mais apparemment en Italie cela est un peu plus démocratique qu'en France puisque le Gouvernement italien semble avoir entendu la voix des italiens.

Malgré que le loup soit un animal protégé par la Convention de Berne, chaque pays européens semblent être libre de son programme de gestion de loup?

En fait, la Convention de Berne est une chose, mais le loup est surtout protégé par la directive habitat faune flore européenne qui prévoit, si vraiment la population de loup est en bonne santé, si tous les moyens ont été utilisés pour la protection des troupeaux et qu'il y a encore des attaques, ils prévoient des tirs de façon anecdotique. Le problème est que certains pays comme la France ne cherchent pas à comprendre si les tirs sont devenus le premier recours et non pas le dernier. C'est pour ça que nous avons avec d'autres associations attaquées la France devant l'Europe.

D'autant plus que la France a peu de loup comparé à ses voisins européens?

Apparemment 300 mais il devrait en avoir beaucoup plus d'ailleurs mais entre le braconnage et les tirs légaux il y en a beaucoup moins.

Comment le système de quotas est-il contrôlé ?

Il y a un plafond de 36 loups maximums. Dès qu'un tir est reporté il est noté puis déduit. Mais il y a côté des tirs de braconnage illégaux. Si nous trouvons à côté de ça un loup empoisonné ou impacté d'une balle, il va être déduit. Sinon il y a tout ceux qu'on ne connaît pas, et c'est la majorité.

Concernant l'Espagne, la population de loup y est plus nombreuse mais il n'ont pas de quotas?

L'Espagne ont entre 1500 et 2000 loups. Quand la directive habitat faune flore a été créée ils avaient déjà les loups puisque il a toujours vécu en Espagne. Ils ont donc pu émettre des réserves car dans certaines parties le loup est resté une espèce chassable tandis que dans d'autres il est resté une espèce protégée. Ils ont un système de vraie chasse comme ici nous pouvons chasser le sanglier ou le chevreuil.

Quels sont les arguments que vous employez pour sa protection ?

Déjà les tirs sont inutiles car à moins de tuer absolument tous les loups, il y aura toujours des loups qui essaieront d'attaquer les troupeaux. La clé réside dans les moyens de protection des troupeaux. Après il y a des études scientifiques qui sortent au fur et à mesure qui disent que les tirs de loups sont inutiles voir sont contre-productif. C'est une solution simpliste que la France écoute et qui est surtout émise par les lobbies de la chasse et de l'agriculture. Mais ce n'est pas une décision scientifique c'est une décision politique. Tirer des loups c'est politique. C'est la troisième année que la population de loup stagne donc ce n'est pas pour rien, alors que loup est encore en phase de colonisation de la France. Il y a encore des espaces favorables à son implantation qui ne sont pas habités. On va droit dans le mur.

Le loup est un super prédateur qui régulerait sa population en fonction de la ressource disponible ?

Oui c'est ça, le loup ne peut pas être en surnombre. Il y a assez de proies sauvages pour lui, d'habitat naturels, pour ça il n'y a pas de problèmes. Ils peuvent avoir un rôle de régulateur et de disperseur des ongulés qui sans prédateur naturel ont tendance à se concentrer en grands nombres, et là ils font vraiment des dégâts aux forêts. Quand le loup arrive, les ongulés changent leurs habitudes, ils se dispersent donc il y a moins cette concentration qui est préjudiciable aux forêts.

Cette situation est-elle également préjudiciable pour les activités de chasse ?

Oui, mais les chasseurs veulent tuer un maximum. Ils ne voient que ça. La plupart des chasseurs voient ce qui vont ramener c'est tout. Ils vont lâcher des sangliers donc il va y avoir un surnombre de la population, pour pouvoir en tuer toujours le plus possible. Cela non plus n'est pas naturel et n'est pas scientifique.

Quels autres prédateurs pourraient remplacer le loup dans la chaîne alimentaire ?

Il y a le lynx, l'ours mais qui est plutôt végétarien. Mais en grand prédateur oui c'est le loup et le lynx. C'est ce qu'on appelle des supers-prédateurs qui sont vraiment tout en haut.

Durant vos campagnes de sensibilisation sentez vous que le loup est vu négativement par la population ?

Non au contraire, tous les sondages, les pétitions, les manifestations montrent que le loup est plébiscité. Nous faisons beaucoup de communication auprès du grand public, que cela soit les réseaux sociaux, le site internet, la revue, les conférences. Nous avons un programme sur le terrain qui s'appelle « Parole de loup », donc nous avons tous les été des bénévoles qui vont dans les Alpes et qui vont à la rencontre des touristes et des habitants. Ils distribuent des prospectus, ils discutent avec les gens, leurs posent un questionnaire, et nous voyons bien que déjà à 80%, les gens n'ont pas peur de rencontrer un loup. Nous les informons en instaurant le dialogue. Les gens sont favorables aux loups, les sondages l'ont montré, et puis ce n'est pas une petite majorité.

Pour revenir sur les dispositifs pour parer le loup, nous avons les clôtures, le dressage de chien... ?

De base nous avons le triptyque que sont les chiens de protection, les clôtures / les fils électriques et l'aide berger donc la présence humaine. Déjà les chiens marchent très bien, le regroupement nocturne aussi, la présence humaine aussi. La clôture électrique, l'administration a tendance à dire qu'il faut du 80 cm. Pour cela nous nous battons un peu car cela ne sert absolument à rien. Au delà

de ça nous essayons d'autres techniques comme les fladries (rubans rouges) qui sont des moyens d'effarouchements qui peuvent marcher temporairement sur un troupeau qui a des difficultés. Il y a des troupeaux qui sont plus difficile à protéger que d'autres car par exemple, dans les Alpes du sud, ils vont être dehors quasiment toute l'année. Parce qu'ils vont être sur des petites parcelles, ou boisées, ou accidentées. Chaque troupeau a son moyen de protection. C'est un diagnostic pastoral qu'il faut faire pour chaque troupeau.

S'il existe donc plusieurs techniques, faut-il également ré-apprendre la cohabitation loup-éleveur ?

Oui mais il y a beaucoup d'éleveurs qui nous disent en off que loup, oui il prend quelques moutons, mais cela n'a rien à voir avec la concurrence pour le marché. La FNSEA et les lobbies de l'agriculture sont assez forts pour communiquer.

Depuis 1992, sentez vous une évolution du débat ?

Là nous sommes plutôt sur un clivage qui s'accroît entre ce qu'on appelle les anti-loups et les pro-loups, parce que, et les études sociologiques le montrent, quand on autorise les tirs de loups, les tensions s'exacerbent. Au début, on nous avait dit que cela achèterait la paix sociale quelques tirs de loups pour que les éleveurs soient contents. Sauf que cela ne marche pas comme ça. Les éleveurs demandent toujours plus et le clivage et les tensions augmentent.

Cela va-t-il évoluer dans un sens plus positif ?

Non pas vraiment. Nous avons porté plainte contre la France devant l'Europe. Pour l'instant pour l'Europe tout va bien car il y a aussi des blocages politiques de ce côté là. Au bout de trois ans de stagnation ils vont peut être commencer par dire qu'effectivement il y a un problème.

Combien êtes vous d'associations à défendre le loup ?

Nous sommes la seule association qui nous occupons des grands prédateurs. Après il y a d'autres associations qui s'occupent de plusieurs espèces dans les grands prédateurs, et nous avons un collectif qui s'appelle « Cap Loup » qui regroupe beaucoup d'associations françaises et un petit peu étrangères notamment de Suisse ou de Belgique. Nous sommes une bonne quarantaine dans ce collectif.

Comment voyez vous les choses à l'avenir au niveau du débat et de ces évolutions ?

Pour l'instant cela est bloqué. Après le loup est une espèce très dynamique avec un bon taux de reproduction, qui se disperse, qui va loin. Il y a des réservoirs à côté donc le réservoir Italien. Donc à moins que l'état français prenne des mesures de plus en plus drastiques, le loup ne va pas disparaître, mais il se porte moyennement bien.

Pourrait-il s'étendre jusqu'en Bretagne où dans le nord de la France ?

Oui sans problème. Dès lors qu'il y a un habitat naturel et des proies et il y en a beaucoup, il n'y a pas de problèmes.

De nature le loup est un chasseur, mais aura t-il de plus en plus tendance, par facilité, à s'attaquer aux troupeaux ?

Le loup est opportuniste mais ses proies de prédilection restent quand même les ongulés sauvages, tout ce qui est chamois, chevreuil, cerfs, sangliers. Un mouton reste plus facile qu'un chamois, c'est pour ça qu'il faut des mesures de protection. Mais le loup se nourrit majoritairement de proies sauvages à 80%, les premières études dans le Mercantour l'ont montré.